

Coronavirus : un inspecteur du travail de la Marne suspendu

Anthony SMITH, inspecteur du travail qui suivait la situation de l'association d'Aide à Domicile, ARADOPA, située à REIMS (51) a été suspendu par le Ministère du Travail le 15 avril. Il s'est vu notifier la suspension immédiate de ses fonctions dans l'intérêt du service comme le précise le Ministère et à titre conservatoire dans l'attente de la mise en œuvre d'une possible sanction disciplinaire.

Le 15 mars 2020, les élus CSE de cette association d'environ 300 salariés avaient saisi l'inspection du travail. Après avoir reçu des appels de collègues angoissés, ils demandaient que l'association puisse fournir à l'ensemble du personnel le matériel de protection adéquat, la suppression de prestations non indispensables, une réorganisation des plannings et pour conclure que l'employeur prenne les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et la santé de ses salariés.

Le constat de l'inspecteur du travail était affligeant :

- Nombre d'interventions à domicile des salariés encore trop élevé ;
- Aucune prise de contact avec les clients ou les familles avant chaque intervention afin de s'enquérir de la présence de symptômes ou d'un diagnostic positif au virus COVID-19 ;
- Aucune communication uniforme et formelle auprès des salariés ;

- État des stocks de matériel déplorable avec notamment des solutions hydroalcooliques en trop petite quantité, aucun dispositif de protection des yeux, aucun matériel de désinfection, aucun vêtement de protection approprié de type sur blouse... ;
- Aucune procédure de traitement et d'élimination des déchets contaminés ;
- Manque de formation pour chaque travailleur ;
- Etc.

Face à ce constat alarmant, l'employeur n'a pas pris ses responsabilités. Il a contacté le Conseil Départemental de la Marne pour lui signifier son intention de fermer la structure au risque de mettre des salariés au chômage et de laisser des clients sur le carreau. Le Conseil Départemental de la Marne, plutôt que d'inciter l'employeur à respecter ce qui lui était prescrit, a contacté la DIRECCTE qui en réponse s'en prend à l'inspecteur du travail.

Cette nouvelle décision confirme que la Ministre du Travail Muriel PENICAUD n'a que faire de la santé et de la sécurité des salariés !!

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FO dénonce les mesures d'intimidation envers les inspecteurs du travail.

Elle exige le retrait immédiat de toutes les mises à pied, dont celle d'Anthony SMITH ainsi que l'abandon de toutes les procédures disciplinaires !

Paris, le 17 avril 2020